

Corporation des résidents du lac Xavier

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des résidents.

Le 10 juin 2018 à 10 h

Hôtel de ville, salle Alfred Pilon, 1371 rue du Centenaire, La Conception

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 juin 2017
3. Rapport des états financiers
4. Rapport du Conseil d'administration
5. Rapports des comités
 - A- Développement au lac Xavier
 - B- Ensemencement
 - C- Protection de la qualité des eaux du lac Xavier
6. Coalition pour une navigation responsable et durable
7. Informations de la Municipalité de La Conception
8. Élection
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

Procès-verbal de l'AGA 10 juin 2018

André Beaudry fait l'ouverture de l'assemblée à 10 h 00

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jacques Guilbault propose l'adoption de l'ordre du jour
Nicole Beauregard appuie
Adopté à l'unanimité

2- Lecture et adoption du procès-verbal du 11 juin 2017

Serge St-Jean propose l'adoption du procès-verbal du 11 juin 2017
Chantal Neveu appuie
Adopté à l'unanimité

3- Rapport des états financiers

André Beaudry, trésorier de la Corporation, présente le rapport financier 2017-2018.
Ce rapport est affiché à l'écran.

Il est question du terrain des loisirs. Jusqu'en 2016, la municipalité ne demandait pas à la Corporation de payer la location de ce terrain. Fin novembre 2017, elle nous demande 1 587,80 \$ pour ce terrain. Norman Gagnon reprend l'historique de ce terrain. En 1991, entente avec le ministère pour que la municipalité puisse utiliser le terrain jusqu'en 1999. En 2013, 2014, 2015, 2016, la MRC fait un bail à la municipalité qui en laisse l'utilisation à la Corpo sans frais. Certains éléments ne sont pas connus. Serge St-Jean s'offre à compléter les informations avec Norman. Il y a des tables de pique-nique et autre matériel appartenant à la Corporation sur ce terrain. D'autres équipements sont rangés chez Gaétan Alarie. En attendant Norman suggère que l'on rende inaccessible ce terrain aux autos pour éviter du camping ou du vandalisme.

Martine Beaulieu propose de demander à la municipalité de creuser une grande tranchée à l'entrée du terrain des loisirs pour le rendre inaccessible aux autos.
Dominique Scarfone appuie
Adopté à l'unanimité

Lundi le 11 juin il y aura une séance municipale. Serge St-Jean suggère que des membres de la Corporation y assistent, posent des questions sur ce sujet, demandent de protéger le terrain des loisirs et aussi de rencontrer le Directeur Général, M. Hugues Jacob.

Serge St-Jean propose l'adoption du rapport financier.
Norman Gagnon appuie
Adopté à l'unanimité

4. Rapport du Conseil d'administration

La présidente Carolle Bouchard commente son rapport dont les grandes lignes sont affichées à l'écran.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Il y a 104 résidences au lac Xavier.

La Corporation compte 65 membres en règle.

Le CA a tenu une assemblée générale annuelle le 11 juin 2017, 4 assemblées régulières et la rencontre du 5 à 7, le 16 septembre 2017.

Les membres du CA communiquent beaucoup par courriels et participent à des rencontres de travail selon leurs dossiers.

RÉALISATIONS

- Pancarte HUARD sur l'île Chaput. Elle a été installée par Anne Della Rosa, Yves Sanche et Gaétan Alarie
- Code de vie : édition 2018 en français et en anglais
- Entente de courtoisie pour une navigation responsable : édition 2018 en français et en anglais
- Cartographie du lac Xavier en collaboration avec Mme France Granger de la Municipalité de La Conception
- Panneau d'affichage : carte du lac Xavier à la descente publique
- Panneaux (2) d'affichage pour l'AGA et le 5 à 7

REPRÉSENTATIONS

Présences aux 12 séances municipales.

Carolle Bouchard, Nicole Messier, Anne Della Rosa.

Le 12 juin 2017 Carolle Bouchard demande une subvention à la Municipalité pour une bouée à l'étranglement ST- Jean. Ce qui a été accepté.

17 juin 2017 : Carolle Bouchard, Claude Britt, Carmenza Granados, Anne Della Rosa et Yves Sanche participent à l'AGA de la Coalition pour une navigation responsable et durable.

2 juillet 2017 : Carolle Bouchard, Alison German, Claude Britt, André Beaudry, Suzanne Hétu, Norman et Louise Gagnon visitent le site CHIC SHACK et le projet XAVIER en compagnie de M. Bigras.

14 août 2017 : Carolle Bouchard demande une subvention à la Municipalité pour la pancarte HUARD sur l'île Chaput. (Refusée déc. 2017)

23 nov. 2017 : Carolle Bouchard et Anne Della Rosa assistent à la Conférence de presse du CRE Laurentides

- Sujet : Subvention de 100,000 \$ du fédéral pour 3 ans (2017- 2020) Programme de financement communautaire ÉCOACTION d'Environnement et Changement climatique Canada.
- Projet : Lutte contre l'introduction du myriophylle à épi dans les plans d'eau des Laurentides.

Actions : caractérisation des plantes aquatiques des lacs, colloque du CRE Laurentides (Conseil régional de l'environnement des Laurentides) reporté à l'automne 2019.

Déc. 2017 : Demande au CRE Laurentides et à la municipalité que le lac Xavier soit parmi les 125 lacs identifiés à pouvoir obtenir la possibilité de caractériser les plantes aquatiques du lac.

Jan. 2018 : Le dossier est pris en charge par le Comité de la qualité de l'eau, sous la responsabilité de Marie-Joelle Crépeau

9 déc. 2017 : Anne Della Rosa est responsable d'une levée de fonds par une séance de YOGA offerte gratuitement par des nouveaux résidents du lac Xavier, Mélisande Turpin et Jimmy Adduci, responsables du centre Karma Shalla de Mont-Tremblant.

14 déc. 2017 : rencontre avec des représentants de la municipalité

Les participants : Carolle Bouchard, Anne Della Rosa, Claude Britt, Norman Gagnon, Hugues Jacob DG de la municipalité, Roch Gervais : Directeur des services publics et France Granger : Inspectrice en urbanisme et en environnement.

Sujets à l'ordre du jour

- Bilan de la gestion des 2 descentes publiques au lac des Trois-Montagnes (Norman Gagnon explique l'entente au lac des Trois-Montagnes et les raisons pour lesquelles il est préférable de conserver pour le moment le statu quo sur le contrôle de notre descente.
- Bail : terres publiques intra-municipales (terrain des loisirs)
- Demande de la Corporation : création d'un comité consultatif en environnement CCE (refusée)
- Projet : inventaire et caractérisation des plantes aquatiques du lac Xavier en collaboration avec le CRE.
- Suivi : conformité des installations sanitaires (en 2015 : avant 81, en 2017 : avant 85.
- Suivi : bandes riveraines
- Demande : cartographie du lac Xavier (acceptée)

6 fév. – 15 fév. – 21 fév.- 11 avril 2018 : Carolle Bouchard, Anne Della Rosa rencontrent Mme Granger pour préparer la cartographie du lac Xavier

17 avril 2018 : Carolle Bouchard, Anne Della Rosa, Yves Sanche participent à la consultation publique sur les coupes forestières sur le territoire de la municipalité de La Conception. Anne et Carolle ont fait connaître leurs inquiétudes concernant les coupes forestières près des lacs Vinet (lac de tête de notre lac) et Deline. Ces 2 lacs sont gérés par le club Baroux. Les membres du CA vont suivre ce dossier de près.

17 mai 2018 : Carolle Bouchard et Anne Della Rosa participent à la rencontre d'information du CRE Laurentides à l'Hôtel de ville de La Conception sur le projet caractérisation des plantes aquatiques.

Marie-Joelle Crépeau a participé le 11 mai à Ste-Adèle.

La municipalité a installé 2 panneaux d'information à la descente publique pour contrer le myriophylle à épi. Cette sensibilisation n'est pas étrangère à l'intérêt marqué par nos représentants sur le sujet.

DOSSIERS

- Mise à jour des coordonnées des résidents du lac Xavier
- Mise à jour du tableau : Conseil d'administration / Projets / Comités / Dossiers
Jean-François le présente à l'écran. Il va l'envoyer par courriel.
- Mise à jour du site WEB
- Journal ÉCHO DU LAC XAVIER déc. 2017 et juin 2018
- Ensemencement 18 mai 2018
- Analyse de l'eau 30 juillet 2017
- 5 à 7, le 16 septembre 2017
- Accueil de 2 nouveaux résidents

REMERCIEMENTS

La présidente termine son rapport en remerciant chaleureusement les membres du CA ainsi que tous ceux et celles qui supportent la Corporation dans les différents comités, dossiers et événements.

Voici le mot final de notre présidente :

“ Merci à vous, chers membres, pour votre fidélité et votre présence à cette 37e AGA. C'est toujours un grand plaisir de vous rencontrer, de sentir votre intérêt à protéger une qualité de vie, et de vivre en harmonie au lac Xavier. ”

Les membres applaudissent chaleureusement Carolle Bouchard.

Nicole Beauregard propose l'adoption du rapport du CA

Serge St. Jean appuie

Adopté à l'unanimité

5. Rapports des comités

A- Développement au lac Xavier

Le projet Chic Shack poursuit son développement. La phase deux comprend 33 terrains et la phase trois, 68 terrains. Sur les 40 terrains de la phase un, au moins 20 terrains ont été vendus.

Excluant le terrain de M. Bigras, l'évaluation foncière des 8 lots adjacents à la plage blanche se situe entre 200,800\$ et 205,100\$. À ce jour, 4 terrains du Projet Xavier ont été vendus à 2 propriétaires différents.

B- Ensemencement

Anne Della Rosa fait le point sur ce dossier.

Selon elle, le nombre de pêcheurs a augmenté.

Très concernée par le danger du myriophylle à épi, (MÀE) plante envahissante, elle a pris l'initiative d'aller informer les pêcheurs qu'elle voyait depuis sa résidence. S'ils étaient sur le lac, elle laissait les informations sur le pare-brise de l'auto pour les sensibiliser à la MÀE et à l'importance du certificat de lavage.

Cette année, 700 ombles de fontaine de 9 à 12 pouces ont été ensemencés le 18 mai. Les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche sont le 27 avril et le 16 septembre 2018. Nous sommes dans la zone 10. Elle remercie son conjoint Yves Sanche, ainsi que ses fidèles amis pêcheurs soient Maurice Lajeunesse, Gaétan Alarie et Normand Piché. Les règlements sur la pêche peuvent être consultés sur le site du gouvernement.

C- Protection de la qualité des eaux du lac Xavier

Marie-Joelle Crépeau, responsable de ce comité présente à l'écran tous les dossiers traités en 2018.

- Analyse de la qualité de l'eau.

Le lac est découpé en 9 zones présentées à l'écran.

Des analyses sont effectuées depuis 1997. Marie-Joelle commente les résultats de l'eau de consommation et de l'eau de baignade. La qualité de l'eau de baignade et de consommation ne cesse de s'améliorer!

Cette année l'analyse de l'eau de consommation se fera dimanche le 29 juillet 2018.

La distribution des bouteilles se fera à votre quai entre 10 h et 12 h. La récupération des bouteilles entre 16 h et 18 h.

Cette année, une nouveauté pour les résidents qui préféreraient aller chercher leur bouteille la veille chez Claude Britt entre 16 h et 18 h et la rapporter entre 18 h et 21 h.

- Protocole de transparence de l'eau

Depuis les 7 dernières années, l'eau du lac Xavier a une transparence d'environ 8,5 mètres en moyenne. Ce qui est très bien. On recherche une relève pour effectuer les prises de données.

- Caractérisation du lac pour la détection et le suivi des plantes aquatiques. (PAEE)

C'est un nouveau dossier et on a besoin de volontaires pour effectuer cette tâche. Marie-Joelle présente les moments de formation et le genre de travail à effectuer.

- Étude spéciale des cations

Il y a présentement des études menées sur les cations par le GRIL (Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique) sur 600 lacs au Québec dont le lac Xavier dans le cadre des changements climatiques. Le résultat des études sera connu après 2018 et communiqué à Roch Gervais.

En 2016, le CRE Laurentides et le RSVL (réseau de surveillance des lacs) ont réalisé une étude sur 121 lacs des Laurentides dont 31 lacs sont affectés par le myriophylle à épi. (MAÉ)

Constat : la conductivité et la concentration en cations majeurs (calcium -Ca²⁺ ; magnésium -Mg²⁺; sodium -Na⁺ et le potassium K⁺) des lacs colonisés par le MAÉ sont influencés par la géologie locale et l'usage de sels routiers.

Marie-Joelle termine sa présentation en remerciant Jacques Noel de Tilly, Claude Britt, Roger Ranger, Paul Gervais et Norman Gagnon.

Norman Gagnon propose l'acceptation des rapports des comités Jacques Guilbault appuie.

Adopté à l'unanimité.

6. Coalition pour une navigation responsable et durable

Claude Britt, membre de ce comité et leur représentant au CA, ne pouvant être présent a préparé sa présentation qui est diffusée à l'écran.

Il nous rappelle ce qu'est cet organisme qui se fait connaître de plus en plus auprès de la population, des municipalités et des associations de lacs. Elle participe entre autres au Salon nautique et à différents événements.

La Coalition finance des études scientifiques en partenariat avec des municipalités et différentes associations de lacs. Exemple : les études de l'Université de Montréal et l'Université Laval qui ont déterminé qu'un corridor de 600 mètres de largeur et au moins 5 mètres de profondeur est nécessaire pour atténuer l'effet des vagues des bateaux à fort sillage.

La Coalition, regroupant des expertises légales et scientifiques, poursuit ses démarches auprès des députés pour les sensibiliser à l'importance d'effectuer la mise à jour de la législation actuelle sur la navigation. Son objectif est d'obtenir un appui pancanadien pour la réglementation des bateaux à moteur fondée sur les sciences environnementales. Elle relève de nombreux défis dont son programme de recherche 2018-2019 et sa collaboration avec le Centre d'innovation de Transports Canada.

En décembre 2017, M. Will Dubitsky, le président de la Coalition, a donné une conférence à Ottawa dans la cadre d'une journée de consultation organisée par les comités consultatifs sur la navigation. Une ébauche d'amendement à la loi sur la Marine Marchande, incluant des suggestions, des règles spécifiques à la navigation de Plaisance, a été soumise au Ministère des Transports.

On peut signer une pétition en ligne, devenir membre ou visiter le site : info@coalitionnavigation.ca

7. Informations de la municipalité de La Conception

Voici les sujets présentés à l'écran et expliqués par Nicole Messier

A- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aux élections du 5 novembre 2017, Annie Rémillard et Gaétan Castilloux ont été élus par acclamation dans l'équipe du maire Maurice Plouffe. Diane Pigeon, Michelle Hudon, Patrick Cyr et Richard Beaulieu demeurent en place.

Ligne téléphonique à la Municipalité : 819-**681** (au lieu de 686) – 3016

La municipalité avise les citoyens que les abris d'auto temporaires (tempo) peuvent être installés seulement durant la période du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante. Ils doivent donc être complètement démontés et enlevés entretemps.

La Municipalité a adopté un nouveau règlement relatif au contrôle des chiens. Voir sur le site Web. règlement 10-2017. Entre autres, maximum 2 chiens par unité d'occupation, 25\$ pour la licence annuellement et le chien doit être retenu par une laisse s'il n'est pas sur la propriété de son gardien ou si celui-ci est absent de la maison.

La collecte des matières putrescibles, les bacs bruns, sera implantée sur tout le territoire de La Conception à partir de 2019.

La Municipalité rembourse les frais de non-résidents pour certaines activités hors territoire. Ex: piscine, soccer, hockey, patinage artistique. Max 300\$ par enfant et 100\$ par adulte annuellement. Vous devez présenter une copie de la facture avec votre nom et le coût chargé pour les non-résidents.

Nouveau règlement concernant le brûlage # 09-2017. Les feux d'ambiance (feux de camp) sont permis avec certaines conditions concernant le type de contenant, son implantation, la dimension et l'aspect sécuritaire. On doit demander un permis pour les feux de végétaux et les feux de joie.

B- ENVIRONNEMENT

La vérification de la vidange des fosses septiques se fait d'une façon informatisée 3 fois par année. La municipalité doit être avisée lorsque la vidange a été effectuée.

La vérification des installations sanitaires se poursuit pour une 5^e année.

Jusqu'en juin 2018, des inspections ont été effectuées pour les années 1990 et moins. La Municipalité oblige les propriétaires à effectuer les changements s'il y a lieu.

En général la collaboration est bonne. Cependant la Municipalité va effectuer les travaux si les propriétaires refusent de coopérer. Tous les coûts incluant l'emploi d'un technologue et d'un excavateur leur sont alors chargés.

Les bandes riveraines font aussi partie du suivi de la municipalité. En général, c'est très bien et seulement un faible % est non végétalisé. La Municipalité assure le suivi de ces cas.

La municipalité distribue une pochette de bienvenue aux nouveaux résidents dans laquelle on retrouve des informations sur les bandes riveraines et les fosses septiques.

On retrouve l'horaire du ramassage des ordures et des matières recyclables sur le site web ltraindeviedurable.com

Un écocentre est un centre de récupération pour vous départir écologiquement des matières non acceptées dans la collecte des matières résiduelles. C'est un service gratuit jusqu'à 26 visites par année.

Écocentre Mont-Tremblant, 60, ch. Brébeuf 819-425-8614 poste 2604)

C- LIGNE INFO-MOUSTIQUES 1-844-8700

La compagnie gdg.environnement@gdg.ca traite les mouches noires à toutes les 2 semaines depuis la fin avril. Les maringouins sont traités au printemps seulement sauf si le pluviomètre indique 60 mm de pluie de suite.

D- RÉNOVERT www.revenuquebec.ca

Ce programme permet d'obtenir un crédit d'impôt de 20% pour des rénovations concernant l'énergie ou l'environnement sur la résidence principale

Max : 10,000\$, déductible : 2,500\$

8. Élection

Aucun poste à combler car le CA est complet.

9. Divers

Aucun élément n'est apporté.

Cependant M. Jacques Noël de Tilly offre ses félicitations pour la présentation de cette assemblée.

M. Dominique Scarfone présente une motion de félicitations aux membres du CA pour leur travail ainsi qu'aux membres des comités pour la qualité de la présentation de leur rapport.

10. Levée de l'assemblée

Norman Gagnon propose la levée de l'assemblée à 12 h 35

Serge St-Jean appuie

Adopté à l'unanimité

Nicole Messier secrétaire-adjointe aux procès-verbaux